

l'est cependant, et si nous étions plus zélés pour la gloire de Dieu, plus disposés à souffrir pour lui, si nous le priions avec une foi plus vive, un cœur plus ardent, la puissance de Satan en serait bien diminuée, et par conséquent celle des hommes qui se font ses inconscients instruments.

— La troisième question a été l'entrevue du chancelier allemand Bethmann Hollweg avec le Souverain-Pontife. Les Français, j'en suis et je puis le dire, ont un défaut. Il leur semble que le pape ne doive jour et nuit que penser à la France, comme si le reste du monde n'existait pas à ses yeux. Et cette forme de l'amour de la patrie revêt pour eux une nuance particulière. Il faut que le pape dise qu'il aime la France; S'il ne le dit pas explicitement, on le lui fait dire, et les journaux écrivent des articles pour établir cette thèse, qui semble primer toutes les autres : le Souverain-Pontife aime la France. Il est clair qu'il aime la France, comme il aime l'Angleterre, l'Allemagne, les autres pays; mais si son amour devait être en raison directe des consolations qu'il reçoit, je serais forcé de dire qu'il aime le Canada plus que tous les autres pays du monde, parce qu'il n'y en a aucun qui lui soit plus affectionné de cœur et d'action, il n'y en a pas où la religion soit plus en honneur, les sacrements plus fréquentés, la soumission à l'Eglise plus complète et plus affectueuse. Le chancelier a donc demandé et obtenu une audience du Souverain-Pontife, et voilà que les Français commencent à se demander ce qu'on a dû y dire. Nécessairement on a parlé du protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient, le pape a-t-il cédé? Toute la question est là. Il aime la France, donc il n'a point pu céder aux demandes qui lui ont été faites. Or il faut remarquer qu'aucune communication n'a été faite sur l'entrevue du chancelier allemand, et qu'il serait par conséquent impossible de vouloir pénétrer le secret dont a été entouré ce colloque. La question du protectorat si elle a été discutée comprend deux ordres de choses. D'abord il y a la protection des nationaux; et les divers états européens, l'Allemagne principalement, et l'Italie, l'ont reprise. La France n'a point réclamé, car elle a dit assez